



SNTPCT

10 rue de Trétagne
75018 PARIS

Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

**Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de
la Production Cinématographique et de Télévision**

Tél. 01 42 55 82 66 / Télécopie 01 42 52 56 26

Courrier électronique : sntpct@wanadoo.fr

Site : www.sntpct.fr

Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 –
représentatif au niveau professionnel et national conformément à l'Art. L 2121-1 et s. du C.T.

CONVENTION COLLECTIVE DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

**Notre demande de revalorisation des
salaires minima garantis de 20 %**

**ASSEMBLÉE D'INFORMATION
MARDI 17 OCTOBRE 2023 à 19h00**
conjointement avec le SPIAC-CGT

**Bourse du Travail — Salle Eugène Hénaff — 29 Boulevard du
Temple — 75003 Paris**

Après la fin de non-recevoir opposée au mois de juillet par les 4 Syndicats de producteurs (USPA, SPI, SPeCT, SATEV) à notre demande de revalorisation supplémentaire de 18,6 % au-delà des 1 % au 1^{er} juillet prévus par l'accord de revalorisation du 23 décembre 2022,

Notre Syndicat, conjointement avec le SPIAC-CGT, a déposé une demande de réouverture des négociations afin d'examiner la revendication d'une revalorisation des grilles de salaires minima garantis, tenant compte de l'évolution de l'indice des prix jusqu'aux derniers mois, soit + 20 %...

Cette demande de réouverture devant se faire dans un délai de 10 jours à compter de son envoi simultané, le 4 octobre, soit le 14 octobre 2023.

Suite à l'envoi de ce message, notre Syndicat a reçu une réponse du SPI qui nous a indiqué ne pas être en mesure de tenir le délai de dix jours et nous a proposé de revenir vers nous à compter du 19 octobre après réunion de ses instances. Ce que nous avons pris en compte, compte tenu de la proximité des dates invoquées.

L'USPA, le SPeCT et le SATEV, quant à eux, n'ont émis à ce jour aucune réaction auprès de notre Organisation.

En ce mardi 17 octobre, nous ferons un point d'information sur les réponses **qui nous seront parvenus d'ici là et sur l'action qu'il convient de conduire en suivant et dans la durée.**

Nos salaires ne tombent pas du ciel !

Ils sont le résultat de ce que nous réussissons à arracher aux 4 Syndicats de producteurs grâce au rapport de force que nous sommes en mesure de construire par notre mobilisation et notre unité.

**AUJOURD'HUI, FACE À LA POLITIQUE DES SYNDICATS DE PRODUCTEURS
L'HEURE EST AU RASSEMBLEMENT ET À L'ACTION SYNDICALE**

NOTRE SAUVEGARDE DÉPEND DU RAPPORT DE FORCE SYNDICAL QU'ENSEMBLE, OUVRIERS ET TECHNICIENS, NOUS CONSTITUERONS.

Tous ensemble rassemblons-nous dans notre Syndicat et soyons unis face aux Syndicats des Producteurs.

Paris, le 13 octobre 2023